



Ce premier numéro, édité en décembre 2009 par la communauté des bénédictines de Saint Louis du Temple, est destiné à vous informer de l'ensemble de nos projets ainsi que du déroulement des travaux, auxquels vous avez contribué par vos dons, votre générosité et votre soutien.

Depuis plus d'un an, nous cherchons à mettre en œuvre une réflexion globale, au croisement de plusieurs axes : le fondement de notre vie communautaire sous la Règle de Saint Benoît ; la prise en compte d'un nouvel aménagement correspondant mieux à la réalité de notre communauté aujourd'hui ; une réflexion économique impliquant un nécessaire équilibre entre les moyens engagés et les ressources disponibles.

Ces différents axes ont permis d'élaborer une sorte de modèle concentrique de rayonnement :

**la réalité d'une implantation de la vie et des activités de la communauté comme un village.**

Au centre, l'église, le fondement de la communauté, la vie spirituelle ; puis les lieux de vie, les ateliers ; puis les lieux d'accueil à proximité, pour les personnes qui partagent ces valeurs ; enfin les lieux d'activités, avec un accueil plus diversifié.

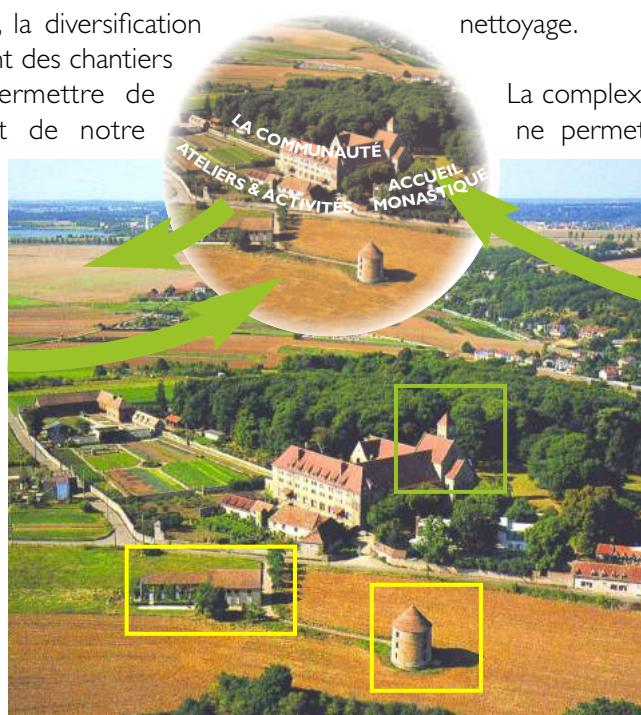
L'adaptation de nos locaux, la diversification de nos activités d'accueil sont des chantiers nécessaires pour nous permettre de maintenir le rayonnement de notre présence, en réalisant notre vocation principale d'accueil, en intégrant aussi ce qui se vit sur le plateau, un plateau de Saclay en pleine mutation avec les projets d'installation du grand Paris.

Merci de votre soutien et de votre fidélité ; à travers cette dernière collecte nous avons pu assurer de manière positive le début et la stabilité dans les études engagées. Nous sommes en effet à la charnière entre réalisations et avenir pour ce projet de la rénovation de l'église et la création de l'espace de Gloire tant attendu. M. Cosse, notre architecte a finalisé le projet il y a quelques mois. Tout ceci nous permet d'envisager l'avenir avec confiance pour les projets en cours et ceux à venir : la mise en valeur du patrimoine agricole et les projets d'accueil diversifiés.

Les dons de 2009 ont beaucoup progressé en dépassant les 120.000 euros.

52 % des dons reçus au cours de ces dernières années ont permis de financer les travaux réalisés.

Les 48 % restant nous permettent de préparer pour 2010 la réalisation de l'éclairage et d'une partie du nettoyage.



La complexité de cette double réalisation ne permet pas encore d'en annoncer une estimation, nous recherchons la meilleure manière de les intégrer l'un dans l'autre car ce sont des projets lourds tant sur le plan financier que sur les modalités de réalisation.



1



2

L'aménagement du sanctuaire, vous avez pu (et vous pouvez encore) en suivre les diverses étapes sur le site de l'Abbaye : [www.abbaye-limon-vauhallan.com](http://www.abbaye-limon-vauhallan.com)

L'entreprise de gros œuvre pour le podium et des menuisiers pour les stalles (2) ont travaillé durant trois semaines. Ensuite, avec l'aide de fidèles, de scouts... et de sœurs, nous avons tout nettoyé et astiqué ! Merci à chacun pour votre soutien, votre aide et votre contribution, la messe du 17 janvier 2010 sera célébrée à vos intentions.

Pour mener à bien tout cet ensemble, notre communauté, plus que jamais, a besoin du soutien de toutes les parties concernées pour faire progresser à la fois les travaux en cours et faire aboutir les différents projets. Nous savons que nous pouvons continuer à compter sur le soutien de nos différents donateurs.

*« C'est avec vous que nous voulons accueillir cette nouvelle année et ouvrir cette page de la vie de la communauté et de son rayonnement... Il est bon d'avoir besoin les uns des autres pour avancer sur le chemin de la foi et de la fraternité, et de permettre à d'autres d'en faire l'expérience. Soyez remerciés d'être ainsi présents. »*

*Sœur Florie - Botabuis  
O.S.B., Abbaye*



**La Fondation des Monastères, reconnue d'utilité publique recevra les dons affectés à nos travaux et vous délivrera les reçus fiscaux permettant de bénéficier des réductions d'impôts.**

Particulier, la réduction d'impôt est de 66% dans la limite de 20 % de votre revenu imposable ; soumis à l'ISF vous bénéficiez de 75 % de réduction d'impôt dans la limite de 50 000 euros.

Donc, soumis à l'IR, un don de 60€, vous permet une déduction de 40€, le coût de votre don est réellement de 20€.

Soumis à l'ISF, vous faites un don de 60€, la déduction est de 45€, le coût de votre don est de 15€.

Avec le maître d'œuvre des travaux, M. Moysan, une petite équipe de sœurs et les administrateurs de nos associations, nous continuons d'avancer dans ces réflexions pour mener à bien ce projet de l'église essentiel à notre vie monastique et au cœur du projet global !

La première réalisation en 2007, fut celle du chauffage (1), cinq machines installées dans les sous-sols de l'église procurent une température constante de 16°C à tous les niveaux.

Puis ce fut la sonorisation, les techniciens sont d'abord venus en 2008 sonoriser l'infirmerie, le réfectoire, le chapitre... puis exécuter en provisoire la sonorisation de l'église, l'installation définitive n'ayant pu se faire que lorsque l'aménagement du sanctuaire a été terminé.

**Coupon à adresser à : Sœur économe – Abbaye Saint-Louis du Temple – Limon – 91430 Vauhallan**

Nom		Prénom	
Adresse			
Code postal	Ville	Téléphone	
Pour être tenu au courant de l'avancée des travaux, votre adresse courriel :			@
<input type="checkbox"/> Particulier, IR	<input type="checkbox"/> Particulier, ISF dans le cadre de la loi TEPA	<input type="checkbox"/> Entreprise	

Afin de soutenir le projet de la communauté, je fais un don de :

Par chèque libellé à l'ordre de FONDATION DES MONASTÈRES (inscrire au dos « LIMON-Travaux »)